

COMMUNIQUE DE PRESSE

Une nouvelle étude révèle que pour le bien-être de l'enfant, les parents devraient être sensibilisés à la perte auditive le plus tôt possible

Paris, mardi 16 février 2016– Une nouvelle étude rendue publique aujourd'hui révèle le besoin de sensibiliser d'avantage les parents en amont sur la perte auditive qui touche aujourd'hui 1 enfant sur 1 000 en France*.

L'étude IPSOS « La perception par les parents de la perte auditive des enfants en France » a interrogé 609 parents d'enfants de 0 à 12 ans, 507 parents d'enfants entendants et 102 parents d'enfants équipés d'un implant cochléaire. Cette étude montre un bon niveau d'information en ce qui concerne la perte auditive mais qui, aujourd'hui, reste une pathologie reléguée au second plan au sein des familles.

- Moins d'1 parent sur 2 (43%) se dit inquiet vis-à-vis des problèmes auditifs concernant leur enfant.
- 57% d'entre eux pensent que les parents dont l'enfant souffre d'une perte auditive attendent plusieurs semaines voire plus d'un an (14%) avant de consulter un professionnel de santé à ce sujet, principalement parce qu'ils ne se rendent pas compte que l'audition de leur enfant se dégrade.

Le bien-être de l'enfant, primordial pour les familles en France.

Aujourd'hui en France, le bien-être de l'enfant est au cœur des préoccupations des parents. L'éducation, les relations avec les autres et leur épanouissement personnel sont des valeurs importantes pour les familles.

Ce ressenti a également été perçu dans l'étude concernant les appareils auditifs pour l'ensemble des parents. En effet, 8 parents sur 10 (79%) considèrent qu'il est difficile psychologiquement pour un enfant de porter un appareil auditif.

De même chez les parents d'enfants implantés, la voix de l'enfant et son bien-être sont également des éléments fondamentaux : le confort est 1^{er} critère de choix de l'implant cochléaire devant les conseils des professionnels de santé (62%).

Les appareils auditifs, un choix pour la santé et le bien-être de l'enfant difficile à prendre

Même si les parents sont soucieux du bien-être de leur enfant et perçoivent les enfants équipés d'appareils auditifs comme les autres à 92%, il n'en est pas moins que le choc de l'annonce de la perte auditive de son enfant provoque un sentiment d'angoisse pour 40% des parents d'enfants implantés.

Ce choix est d'autant plus difficile à prendre puisque les appareils auditifs sont perçus avant tout comme chers (88% pour les parents d'enfants implantés et 96% pour les parents d'enfants entendants) et non remboursés (75% et 72%).

Néanmoins, les parents d'enfants implantés se disent à 78% bien informés sur ce qu'est une perte auditive au moment du diagnostic de leur enfant.

S'en suit un accompagnement et un rebond émotionnel positif que ressentent les parents d'enfants implantés lorsqu'ils ont appris que leur enfant était candidat à la chirurgie de l'implant. En effet, une fois que leur enfant était candidat à la chirurgie de l'implant, les parents décrivent un univers émotionnel plus optimiste (33%, +12 points par rapport à l'annonce), combatif (29%, +10 points), confiant (26%, +2 points)

Ce sentiment positif est maintenu par la suite car 64% des parents d'enfants implantés estiment que l'implant cochléaire a permis d'améliorer le bien-être de leur enfant. De manière générale 92% des parents d'enfants implantés estiment que leur enfant est satisfait de son implant cochléaire (dont 31% tout à fait).

La perte auditive, une pathologie moins rare que ce que les parents pensent

Si la majorité des parents d'enfants implantés ont consulté un professionnel de santé dès qu'ils ont constaté que leur enfant présentait une perte auditive (82%), 8% admettent qu'ils ont été se renseigner sur internet et près d'1 sur 10 (7%) a attendu que cela passe.

De même, 10% des parents d'enfant implantés après avoir consulté un médecin ont attendu sur leur conseil.

Ainsi, 51% des parents d'enfants implantés conseillent de faire contrôler l'audition de l'enfant le plus rapidement possible en cas de suspicion d'une perte auditive.

« On estime qu'en France, il y a 7 000 enfants implantés. Ce chiffre augmente chaque année puisqu'il y a environ 700 implantations effectuées / an en France sur des enfants » déclare Michel Beliaeff, Directeur Général de Vibrant MED-EL France.

En mars 2015, l'Organisation mondiale de la santé (OMS) a rapporté que 5 % de la population mondiale souffrait de déficience auditive incapacitante – 328 millions d'adultes, 32 millions d'enfants – En France, 5 millions de personnes sont concernés par la perte auditive (dont 2 millions ont moins de 55 ans) et touche environ un nouveau-né sur 1 000 à 2 000 chaque année.

À propos de l'étude « La perception des parents de la perte auditive des enfants en France »

Interrogation en ligne via le panel Ipsos du 21 Janvier au 08 Février 2016 de 609 parents d'enfants âgés de 0 à 12 ans.

- 507 parents d'enfants de 0 à 12 ans. Echantillon national représentatif de la sous-cible, interrogé selon la méthode des quotas (sexe, âge, région, catégorie d'agglomération et profession du chef de ménage) issus des données de l'INSEE.

- 102 parents d'enfants équipés d'un implant cochléaire âgés entre 0 et 12 ans.

Ces individus ont été recrutés en amont par l'intermédiaire d'un questionnaire de recrutement administré à l'ensemble des foyers panelistes de l'access panel d'Ipsos du 12 au 25 Janvier 2016.

À propos de MED-EL

Basé à Innsbruck, MED-EL Medical Electronics est leader en matière de technologie des systèmes d'implants auditifs. La société familiale est l'une des pionnières du secteur. Les deux scientifiques autrichiens, le Dr Ingeborg et le Prof Erwin Hochmair, ont développé le premier implant cochléaire micro-électronique et multicanaux du monde en 1977. L'implant cochléaire était et continue à être le premier remplacement d'un sens humain : l'ouïe. En 1990, ils ont posé les fondations pour la croissance réussie de la société quand ils ont embauché leurs premiers salariés. MED-EL emploie désormais plus de 1,500 personnes à travers le monde.

Aujourd'hui, MED-EL offre la plus large gamme de solutions implantables au monde, pour traiter les degrés variables de la surdité : systèmes d'implant cochléaire et d'implant d'oreille moyenne, système d'implant auditif EAS (Stimulation Electric Acoustic), implants du Tronc Cérébral ainsi que le premier implant actif à conduction osseuse au monde (le Bonebridge). Dans une centaine de pays, des personnes peuvent apprécier l'audition avec un produit MED-EL. www.medel.com

Contact presse

Aurélie Hervalet

Porter Novelli

+33 (0)1 73 78 17 61

Aurelie.hervalet@porternovelli.fr